



Sud éducation 49

14 place Imbach
49100 ANGERS

Comptes annuels

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

ACTIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
40 : Fournisseurs et Comptes rattachés	2 147 €	
Total chapitre 4	2 147 €	0 €
51 : banques, établissements financiers et assimilés	4 776 €	7 835 €
Total chapitre 5	4 776 €	7 835 €
Total général de l'actif	6 923 €	7 835 €

PASSIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
10 : Fonds syndicaux et réserves	-200 €	
<i>dont 10-105 : fonds syndicaux</i>	-200 €	
<i>dont 106 : réserves</i>		
11 : Eléments en instance d'affectation	4 091 €	3 972 €
12 : Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-712 €	686 €
Total chapitre 1	3 178 €	4 658 €
47 : Comptes transitoires ou d'attente	3 745 €	3 177 €
Total chapitre 4	3 745 €	3 177 €
Total général du passif	6 923 €	7 835 €

Compte de Résultat

	Solde	
	N	N-1
60 : Achats et variations des stocks	1 252 €	554 €
61 : Services extérieurs	2 527 €	1 487 €
62 : Autres services extérieurs	2 937 €	3 774 €
65 : Autres charges de gestion courante	4 481 €	4 618 €
67 : Charges exceptionnelles		250 €
6 : COMPTES DE CHARGES	11 197 €	10 683 €
75 : Autres produits de gestion courante	10 484 €	11 349 €
dont 756 : Cotisations	10 484 €	11 349 €
76 : Produits financiers	1 €	1 €
77 : Produits exceptionnels		20 €
7 : COMPTES DE PRODUITS	10 485 €	11 370 €

Résumé du compte d'exploitation	Charges	Produit
Totaux	11 197 €	10 485 €
Résultat d'exploitation		712 €
Totaux généraux	22 394 €	11 197 €

Produits	10 485 €
Charges	11 197 €
Résultat de l'exercice	-712 €
<i>Provision pour congrés</i>	
<i>Provision pour élections</i>	

Annexe au comptes annuels

Exercice du 01/09/2014 au 31/08/2015

1) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2014-2015 ET REGLES COMPTABLES

SUD Éducation 49 publie pour la première fois ses états financiers pour l'exercice 01-09-2014 au 31-08-2015 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 01-09 au 31-08 de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- * Continuité d'exploitation
- * Permanence des méthodes comptables
- * Indépendance des exercices
- * Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

2) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement.

Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges. Le reliquat à verser à la fédération à la clôture de l'exercice figure dans le compte "charges à payer".

4) LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2014-2015 :

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	10 484,30 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers	0,53 €
Total des Ressources	10 484,83 €

5) LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

6) PERSONNEL

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue chaque année des postes de décharges à la fédération SUD EDUCATION dont 1,39ETP sont utilisés par le sud éducation 49 pour 2014-2015.

7) AFFECTATION

Le résultat 2014-2015 sera soustrait en réserves générales pour 712,26 € sous réserve du vote à l'AG.

Provisions				
Intitulé	Solde 01/09/2014	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2015
Report à nouveau (solde créditeur)	3 971,69 €	0,00 €	118,88 €	4 090,57 €
Résultat de l'exercice (excédent)	686,34 €	686,34 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice (déficit)	0,00 €	712,26 €	0,00 €	712,26 €
Total des provisions	4 658,03 €	1 598,60 €	118,88 €	3 178,31 €